

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Saint-Hyacinthe | 54048 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Stéphane Labrie, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Hyacinthe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 13 juin 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Saint-Hyacinthe

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Hyacinthe (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 10 juin 2024
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	99 182 400	99 918 483	92 803 978
Compensations tenant lieu de taxes	2	8 464 631	8 494 861	8 740 683
Quotes-parts	3		1 096 860	251 856
Transferts	4	9 766 030	9 601 848	14 347 272
Services rendus	5	12 948 390	15 377 241	13 809 353
Imposition de droits	6	6 119 000	6 557 246	8 601 544
Amendes et pénalités	7	2 058 000	1 708 606	1 877 819
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 245 486	3 418 681	1 622 396
Autres revenus	10	1 205 329	3 093 113	9 542 340
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	140 989 266	149 266 939	151 597 241
Charges				
Administration générale	14	14 549 935	12 366 614	11 601 415
Sécurité publique	15	20 349 917	21 294 339	19 794 792
Transport	16	15 431 629	23 395 383	22 346 183
Hygiène du milieu	17	21 864 244	33 798 689	30 457 265
Santé et bien-être	18	1 224 148	538 978	1 091 646
Aménagement, urbanisme et développement	19	9 349 254	8 333 119	8 043 575
Loisirs et culture	20	20 991 559	26 593 650	23 019 470
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	6 496 248	4 767 905	3 785 530
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	110 256 934	131 088 677	120 139 876
Excédent (déficit) de l'exercice	25	30 732 332	18 178 262	31 457 365
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		526 771 055	495 313 690
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		526 771 055	495 313 690
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		544 949 317	526 771 055

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	51 416 144	30 251 342
Débiteurs (note 5)	2	61 102 406	68 368 590
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	59 176	46 008
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	2 985 000	3 102 000
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	115 562 726	101 767 940
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	30 285 957	31 365 396
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	21 508 473	27 201 171
Revenus reportés (note 11)	12	9 504 335	7 239 877
Dette à long terme (note 12)	13	145 639 490	129 793 917
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	206 938 255	195 600 361
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(91 375 529)	(93 832 421)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	630 545 031	614 040 234
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 086 465	3 935 069
Stocks de fournitures	20	838 521	771 425
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	854 829	1 856 748
	23	636 324 846	620 603 476
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	544 949 317	526 771 055
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	544 949 317	526 771 055
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	544 949 317	526 771 055

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	30 732 332	18 178 262	31 457 365
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (53 400 000)(44 908 469)(72 021 889)
Produit de cession	3	112 000	1 639 323	287 100
Amortissement	4	23 845 647	26 038 107	24 572 708
(Gain) perte sur cession	5		726 242	734 937
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(29 442 353)	(16 504 797)	(46 427 144)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(151 396)	238 893
Variation des stocks de fournitures	10		(67 096)	(170 367)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		1 001 919	(1 340 679)
	13		783 427	(1 272 153)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	1 289 979	2 456 892	(16 241 932)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(93 832 421)	(77 590 489)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(93 832 421)	(77 590 489)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(91 375 529)	(93 832 421)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	18 178 262	31 457 365
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	26 038 107	24 572 708
Autres			
▪ Perte (Gain) sur cession	3.1	726 243	734 937
▪ Rétrocession de rues	3.2	(2 017 797)	(7 862 830)
	4	42 924 815	48 902 180
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	7 266 184	(5 761 038)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(832 371)	2 024 473
Revenus reportés	8	2 264 458	6 695 994
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	117 000	399 000
Propriétés destinées à la revente	10	(151 396)	238 893
Stocks de fournitures	11	(67 096)	(170 367)
Autres actifs non financiers	12	1 001 919	(1 340 679)
	13	52 523 513	50 988 456
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(47 750 999)	(55 644 127)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 639 322	287 100
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(46 111 677)	(55 357 027)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	(13 135)	(45 831)
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22	(33)	18
	23	(13 168)	(45 813)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	38 386 706	6 043 714
Remboursement de la dette à long terme	25	(22 249 139)	(13 837 747)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(1 079 439)	6 855 096
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(291 994)	118 886
Autres			
▪	28.1		
	29	14 766 134	(820 051)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	21 164 802	(5 234 435)
Solde déjà établi	31	30 251 342	35 485 777
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	30 251 342	35 485 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	51 416 144	30 251 342

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges consolidés ligne par ligne des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la municipalité comprend l'organisme paramunicipal suivant dans la proportion indiquée :

- Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (ci-après la « Régie intermunicipale ») : 54.29%

b) Partenariats

s.o.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

s.o.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations**Amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	10 à 20 ans
Ameublements et équipements de bureau	5 à 10 ans
Améliorations locatives	15 ans

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût des l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Ces stocks sont comptabilisés au coût moyen pondéré.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés.

Les revenus des services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre d'autres revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées inter employeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Ces avantages comprennent les prestations de retraite.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée. Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode dite de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués selon la méthode suivante: valeur lissée sur une période de 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour gains/pertes actuariels relatifs aux régimes de retraite à prestations déterminées : au terme de la DMERCA au 31 décembre 2008.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultat consolidé au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

s.o.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le 1^{er} janvier 2023, la ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la ville au 1^{er} janvier 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	48 416 144	27 251 342
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	3 000 000	3 000 000
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	51 416 144	30 251 342
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	51 416 144	30 251 342
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	12 578 884	13 816 264
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	14 332 792	13 837 747

Note

Le placement à court terme porte intérêt au taux de 3.3%, vient à échéance en 2024 et est rachetable en tout temps.

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés et aux excédents affectés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 4 476 702\$ (3 362 232\$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 2 945 461\$ (1 215 686\$ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	4 185 444	3 550 444
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		585
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	41 977 207	40 564 384
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	7 847 463	14 469 880
Organismes municipaux	13	1 030 342	1 722 173
Autres			
▪ Amendes, mutations, autres	14.1	6 061 950	8 061 124
	15	61 102 406	68 368 590
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	31 127 368	30 482 776
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	3 483 283	3 483 283
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	34 610 651	33 966 059
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 407 261	1 526 735
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	20 652 051	19 896 486
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 668 083	3 855 671
Ministère de la Culture et des Communications	25	495 212	738 418
Autres ministères/organismes	26	17 161 861	16 073 809
	27	41 977 207	40 564 384

Note

Le montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 0.9% à 5.6% au 31 décembre 2023 (0.7% à 5.2% au 31 décembre 2022) et suivant et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	59 176	46 008
Autres placements	34		
	35	59 176	46 008
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements de portefeuille aux fins d'investissement sont composés de participations dans divers fonds communs d'actions et autres.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 10 000 000\$ portant intérêt au taux préférentiel moins 1% (7.2%; 4.45% au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville dispose d'emprunts temporaires pour des charges relatives à certains règlements d'emprunt pour un montant maximum autorisé de 95 000 000\$. Ces emprunts temporaires seront remboursés lors des financements des règlements touchés et portent intérêt au taux préférentiel moins 1% (7.2% ; 4.45% au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, ces emprunts temporaires s'élèvent à 30 285 958\$

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	10 292 292	13 548 164
Salaires et avantages sociaux	42	2 209 244	2 639 690
Dépôts et retenues de garantie	43	5 445 504	6 865 799
Provision pour contestations d'évaluation	44	44 662	253 720
Autres			
▪ Gouv. Canada	45.1	367	178
▪ Gouv.. Québec	45.2	184 679	49 354
▪ Organismes municipaux	45.3	1 989 325	2 745 659
▪ Intérêts courus	45.4	1 094 872	849 367
▪ Autres	45.5	247 528	249 240
	46	21 508 473	27 201 171

Note

Le montant des crédoeurs relatifs aux immobilisations, incluant les retenues, représentent 10 013 270\$ (16 514 772\$ au 31 décembre 2022)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	324 984	452 421
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Subvention du MEI	52.1	383 008	643 811
▪ Subvention Promenade Gérard-Côté	52.2	5 000 000	5 000 000
▪ Autres subventions	52.3	127 132	60 000
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	43 963	215 059
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58	3 580 712	804 579
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	44 536	64 007
	61	9 504 335	7 239 877

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,60	2024	2033	62	146 474 100	130 003 200
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		333 333
					70	146 474 100	130 336 533
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(834 610)	(542 616)
					72	145 639 490	129 793 917

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	16 592 900			16 592 900
2025	74	11 659 000			11 659 000
2026	75	39 136 600			39 136 600
2027	76	37 126 600			37 126 600
2028	77	32 877 000			32 877 000
2029 et plus	78	9 082 000			9 082 000
	79	146 474 100			146 474 100
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	146 474 100			146 474 100

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	2 985 000	3 102 000
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	2 985 000	3 102 000
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 767 000	1 973 000
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87	10 081	9 209
Autres régimes (REER et autres)	88	102 380	83 735
Régimes de retraite des élus municipaux	89	89 409	89 297
	90	1 968 870	2 155 241

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ()(
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	132 339 450	2 781 396		135 120 846
Eaux usées	103	269 306 859	17 888 896		287 195 755
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	252 058 238	7 370 931		259 429 169
Autres					
▪ Autres	105.1	49 439 732	3 342 596		52 782 328
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	164 634 780	22 000 800	2 264 020	184 371 560
Améliorations locatives	108	4 691 358			4 691 358
Véhicules	109	12 299 864	425 329	393 102	12 332 091
Ameublement et équipement de bureau	110	15 196 699	716 603		15 913 302
Machinerie, outillage et équipement divers	111	40 781 501	2 349 885	114 309	43 017 077
Terrains	112	29 277 199	608 621	494 229	29 391 591
Autres	113	440 113			440 113
	114	970 465 793	57 485 057	3 265 660	1 024 685 190
Immobilisations en cours	115	42 340 873	(12 576 588)		29 764 285
	116	1 012 806 666	44 908 469	3 265 660	1 054 449 475
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	62 878 856	3 087 579		65 966 435
Eaux usées	118	104 159 037	6 303 727		110 462 764
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	121 843 944	7 206 911		129 050 855
Autres					
▪ Autres	120.1	17 935 820	1 941 810		19 877 630
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	48 784 479	4 035 423	442 622	52 377 280
Améliorations locatives	123	1 696 453	234 568		1 931 021
Véhicules	124	6 028 626	637 315	385 929	6 280 012
Ameublement et équipement de bureau	125	12 227 535	654 922		12 882 457
Machinerie, outillage et équipement divers	126	22 771 568	1 935 852	71 544	24 635 876
Autres	127	440 114			440 114
	128	398 766 432	26 038 107	900 095	423 904 444
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	614 040 234			630 545 031
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	4 086 465	3 935 069
Autres	135		
	136	4 086 465	3 935 069
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	4 086 465	3 935 069

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances générales	144.1	633 335	504 618
▪ Dépôt pour acquisition d'immo	144.2		584 122
▪ Autres	144.3	221 494	768 008
Autres			
▪	145.1		
	146	854 829	1 856 748

Note**19. Obligations contractuelles**

La ville s'est engagée, en vertu d'obligations contractuelles renouvelables et non résiliables, à effectuer des versements pour un montant global de 83 905 878\$ échéant en 2028.

De plus, la régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains s'est engagée d'après des contrats régionalisés de collecte, de transport et d'élimination des déchets domestiques, échéant de 2024 à 2026, à verser une somme de 19 128 622\$ ainsi que d'un contrat de location d'un local à verser un minimum de 16 347\$ échéant en 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

20. Droits contractuels

La ville reçoit annuellement des subventions du MAMH pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 4 985 326\$ sur une période de 19 ans. L'échéancier des ces subventions est de 577 940\$ en 2024, 534 550\$ en 2025, 499 171\$ en 2026, 457 866\$ en 2027 et 422 738\$ en 2028.

La ville a également conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2027, prévoyant la perception de loyers totalisant 1 080 913\$. Les revenus de location à percevoir au cours des quatre prochains exercices s'élèvent à 412 582\$ en 2024, 200 170\$ en 2025, à 232 664\$ en 2026 et 235 497\$ en 2027.

21. Passifs éventuels

-

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪ Cité de la biotechnologie agroalimentaire	149.1	17 160 000	4 000 000
▪ Centre de développement pharmaceutique	149.2	10 000 000	10 000 000
	150	27 160 000	14 000 000
	151	27 160 000	14 000 000

La municipalité s'est engagé dans une lettre de garantie financière de 3 000 000\$, auprès de la Banque Royale, pour le Ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles.

La municipalité se porte également garante auprès de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec pour un montant de 1 100 000\$ pour un prêt à terme rotatif consenti à la compagnie 9343-0114 Québec inc. pour l'exploitation du Centre des Congrès de Saint-Hyacinthe. Au 31 décembre 2023 l'utilisation du crédit s'élevait à 950 000\$.

La municipalité a obtenu une garantie hypothécaire auprès de l'aéroport de Saint-Hyacinthe afin de garantir les obligations de la corporation à but non lucratif découlant de l'Entente relative à une aide financière pour la gestion et l'opération de l'Aéroport.

B) Auto-assurance

La municipalité pratique l'auto-assurance en responsabilité civile pour un maximum de 1 000 000\$ de dollars par événement.

Au 31 décembre 2023, le solde de la réserve d'auto-assurance paraissant à l'excédent accumulé s'élève à 1 000 000\$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

Au 31 décembre 2023, la Ville a entamé des procédures d'expropriation lesquelles sont soumises au Tribunal administratif du Québec. Le montant d'indemnité minimale en échange de la propriété se quantifie à près de 4 000 000 \$. Au 31 décembre 2023, aucune somme n'a été enregistrée puisqu'aucune décision n'a été rendue par le Tribunal et aucun transfert de propriété n'a été complété. La somme à payer fait abstraction des indemnités additionnelles que la partie expropriée pourrait réclamer dans le cadre de la procédure. Il n'est pas possible pour le moment de déterminer le montant final de l'obligation pouvant découler des procédures d'expropriation et le montant réel pourrait différer de façon importante de l'estimation actuelle de la direction.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, incluant la part qui lui revient dans les budgets des partenariats auxquels la municipalité participe, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présenté dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	636 431\$	1 832 759\$
Entre un et deux ans	46 114\$	54 031\$
Entre deux et trois ans	119 219\$	132 411\$
Plus de trois ans	1 456 052\$	1 368 856\$
Sous-total	2 257 816\$	3 388 057\$
Moins : provision pour créances douteuses	1 595 327\$	1 526 735\$
Total	662 489\$	1 861 322\$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	De 1 an à			
	Moins de 1 an	3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	16 406 664 \$	5 101 809 \$	0 \$	0 \$
Emprunts temporaires	18 204 463 \$	12 081 494 \$	0 \$	0 \$
Dettes à long terme	20 828 803 \$	58 011 667 \$	73 989 689 \$	10 921 105 \$
Autres passifs financiers	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
TOTAL	55 439 930 \$	75 194 970 \$	73 989 689 \$	10 921 105 \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	92 668 575	98 517 400	99 840 663		99 840 663
Compensations tenant lieu de taxes	2	8 740 683	8 464 631	8 494 861		8 494 861
Quotes-parts	3				6 256 655	1 096 860
Transferts	4	2 805 586	3 194 033	4 135 022	1 151 546	5 286 568
Services rendus	5	13 809 353	12 948 390	15 377 241		15 377 241
Imposition de droits	6	8 601 544	5 679 000	6 557 246		6 557 246
Amendes et pénalités	7	1 877 819	2 058 000	1 708 606		1 708 606
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 596 114	1 238 971	3 354 383		64 298
Autres revenus	10	484 219	110 297	(170 509)		16 643
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	130 583 893	132 210 722	139 297 513		7 489 142
Investissement						
Taxes	13	135 403	665 000	77 820		77 820
Quotes-parts	14					
Transferts	15	10 527 877	6 422 000	4 315 280		4 315 280
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	7 862 830		2 977 532		2 977 532
Autres	18	1 189 737	679 600	269 447		269 447
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	19 715 847	7 766 600	7 640 079		7 640 079
	22	150 299 740	139 977 322	146 937 592		7 489 142
Charges						
Administration générale	23	11 254 824	14 274 250	11 939 025	427 589	12 366 614
Sécurité publique	24	19 104 091	20 349 917	20 609 720	684 619	21 294 339
Transport	25	14 626 882	15 431 629	14 959 271	8 436 112	23 395 383
Hygiène du milieu	26	19 025 793	21 055 236	20 775 731	10 750 330	33 798 689
Santé et bien-être	27	961 155	1 224 148	414 538	124 440	538 978
Aménagement, urbanisme et développement	28	7 243 034	9 349 254	7 537 099	796 020	8 333 119
Loisirs et culture	29	18 346 742	20 991 559	21 778 020	4 815 630	26 593 650
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	3 785 530	6 496 248	4 767 905		4 767 905
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	24 569 669	23 845 647	26 034 740	(26 034 740)	
	34	118 917 720	133 017 888	128 816 049		7 432 423
Excédent (déficit) de l'exercice	35	31 382 020	6 959 434	18 121 543		56 719
						18 178 262

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	31 382 020	6 959 434	18 121 543	18 178 262
Moins : revenus d'investissement	2 (19 715 847)	7 766 600)	7 640 079)	7 640 079)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	11 666 173	(807 166)	10 481 464	10 538 183
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	24 569 669	23 845 647	26 034 740	26 038 107
Produit de cession	5	287 100	112 000	1 639 323	1 639 323
(Gain) perte sur cession	6	734 937		726 242	726 242
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	25 591 706	23 957 647	28 400 305	28 403 672
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	238 893			
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	238 893			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	(45 831)		(13 135)	(13 135)
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	18		(34)	(34)
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	(45 813)		(13 169)	(13 169)
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	20 935	404 947	312 706	312 706
Remboursement de la dette à long terme	17 (12 603 593)	6 058 248)	6 294 091)	6 294 091)
	18	(12 582 658)	(5 653 301)	(5 981 385)	(5 981 385)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (23 258 536)	12 725 074)	23 904 632)	23 904 632)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	254 942		186 325	186 325
Excédent de fonctionnement affecté	21		566 681	463 901	77 988
Réserves financières et fonds réservés	22	1 420 802	(4 635 162)	(4 712 541)	(4 712 541)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(539 544)	(703 625)	(703 625)	(703 625)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(22 122 336)	(17 497 180)	(28 670 572)	77 988
	26	(8 920 208)	807 166	(6 264 821)	(6 183 466)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 745 965		4 216 643	4 354 717

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	19 715 847	7 640 079	7 640 079
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (490 658)(420 410)(420 410)
Sécurité publique	3 (361 187)(191 281)(191 281)
Transport	4 (21 445 046)(10 359 621)(10 359 621)
Hygiène du milieu	5 (30 441 333)(21 080 395)(21 080 395)
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (549 478)(3 468 052)(3 468 052)
Loisirs et culture	8 (18 729 686)(9 388 710)(9 388 710)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (72 017 388)(44 908 469)(44 908 469)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()	151 396)(151 396)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()))
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 766 594	21 487 779	21 487 779
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	23 258 536	23 904 632	23 904 632
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16		117 574	117 574
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 032 527	853 825	853 825
Réserves financières et fonds réservés	18	1 456 148	6 583 690	6 583 690
	19	25 747 211	31 459 721	31 459 721
	20	(43 503 583)	7 887 635	7 887 635
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(23 787 736)	15 527 714	15 527 714

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	29 276 819	50 181 566	1 234 578	51 416 144
Débiteurs (note 5)	2	66 288 963	59 674 210	1 467 919	61 102 406
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	46 008	59 176		59 176
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	3 102 000	2 985 000		2 985 000
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	98 713 790	112 899 952	2 702 497	115 562 726
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	31 365 396	30 285 957		30 285 957
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	25 044 351	19 803 811	1 744 385	21 508 473
Revenus reportés (note 11)	12	7 239 877	9 504 335		9 504 335
Dettes à long terme (note 12)	13	129 793 917	145 639 490		145 639 490
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	193 443 541	205 233 593	1 744 385	206 938 255
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(94 729 751)	(92 333 641)	958 112	(91 375 529)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	613 998 235	630 506 400	38 631	630 545 031
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 935 069	4 086 465		4 086 465
Stocks de fournitures	20	771 425	838 521		838 521
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 845 323	844 102	10 727	854 829
	23	620 550 052	636 275 488	49 358	636 324 846
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 926 855	5 524 472	168 633	5 693 105
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 049 893	4 857 789	800 206	5 657 995
Réserves financières et fonds réservés	26	8 755 371	6 920 889		6 920 889
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(770 652)	(2 261)		(2 261)
Financement des investissements en cours	28	(12 151 314)	3 366 481		3 366 481
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	522 010 148	523 269 955	38 631	523 308 586
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	525 820 301	543 941 847	1 007 470	544 949 317
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	26 426 087	25 799 955	26 063 266	24 499 780
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 974 399	6 034 490	6 087 043	5 951 505
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6	3 241 839	3 336 514	3 336 514	3 026 551
Autres services	7				
Autres biens et services	8	52 424 904	49 945 765	51 899 161	47 534 656
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	4 006 032	2 792 881	2 792 881	2 015 827
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	937 705	1 024 084	1 024 084	1 057 177
D'autres tiers	12	431 052	410 993	410 993	321 839
Autres frais de financement	13	1 121 459	539 947	539 947	390 687
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 625 768	2 514 025	2 514 025	2 117 229
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	8 221 405	7 920 193	7 920 193	6 403 894
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	23 845 647	26 034 740	26 038 108	24 572 708
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	2 761 591	2 462 462	2 462 462	2 248 023
	22	133 017 888	128 816 049	131 088 677	120 139 876

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 693 105	3 055 873
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 657 995	5 829 630
Réserves financières et fonds réservés	3	6 920 889	8 755 371
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 261))	770 652
Financement des investissements en cours	5	3 366 481	(12 151 314)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	523 308 586	522 052 147
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	544 949 317	526 771 055
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	5 524 472	2 926 855
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	168 633	129 018
	11	5 693 105	3 055 873
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Acq.terrains industriels	12.1	1 975 439	1 295 808
▪ Caution Cité biotech	12.2	1 500 000	1 500 000
▪ Prog.facade comm.	12.3	107 758	675 000
▪ Signalisation dyn.	12.4		150 000
▪ Oeuvre d'art, dév.cult.	12.5	363 567	393 128
▪ Prog.aide rénovation	12.6	116 681	398 785
▪ 1555 Marché public	12.7		229 429
▪ Soutien aux entreprises	12.8		250 000
▪ Dép.élection,progr.imm.	12.9		157 743
▪ Prog.aide rest.patrim.	12.10	200 000	
▪ Budget participatif	12.11	4 024	
▪ Entr. cours d'eau	12.12	100 000	
▪ Dommages biens ville	12.13	50 000	
▪ Rempl.unités ventilation	12.14	440 320	
	13	4 857 789	5 049 893
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ CSQ	14.1	10 858	10 858
▪ PRVIS	14.2	50 286	46 086
▪ Ecocentres - opération	14.3	163 588	149 491
▪ Budget 2024	14.4	59 719	57 547
▪ Ecocentre - relocalisation	14.5	515 755	515 755
	15	800 206	779 737
	16	5 657 995	5 829 630

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Auto assurance	17.1 1 000 000	810 491
▪ Don bibliothèque	17.2 323 887	151 500
▪ Fonds Verts	17.3 341 661	
	18 1 665 548	961 991
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 749 354	3 377 382
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 4 334 998	4 332 394
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 170 989	83 604
Autres		
▪	30.1	
	31 5 255 341	7 793 380
	32 6 920 889	8 755 371

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(344 625)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(359 000)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(703 625)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
	45 ()(703 625)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (449 853))(356 380)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
	57 (449 853))(356 380)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 452 114	289 353
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63 452 114	289 353
	64 (2 261))(770 652)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	20 887 356	15 341 269
Investissements à financer	66 (17 520 875)(27 492 583)
	67	3 366 481	(12 151 314)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	630 545 031	614 040 234
Propriétés destinées à la revente	69	4 086 465	3 935 069
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	59 176	46 008
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	634 690 672	618 021 311
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	634 690 672	618 021 311
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (145 639 490)(129 793 917)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (834 610)(542 616)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	34 610 651	33 966 059
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	481 363	401 310
	81 (111 382 086)(95 969 164)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (111 382 086)(95 969 164)
	84	523 308 586	522 052 147

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Saint-Hyacinthe parraine un régime de retraite à prestations déterminées. Le Régime de retraite à prestations déterminées offert aux employés (les employés cols bleus, les employés cols blancs, les employés cadres, les employés cadres policier-pompier et les employés policier-pompier) est contributif. En vertu de la Loi RRSM, le financement des régimes municipaux est dorénavant effectué par le biais de deux volets distincts : un volet pour le service avant le 1er janvier 2014 (Volet antérieur) et un volet pour le service à compter du 1er janvier 2014 (Nouveau volet).

Les règles de financement relativement au Nouveau volet prévoient le partage à parts égales entre l'employeur et les participants actifs du Régime. Actuellement, la cotisation salariale de service courant des employés est de 8,35 % du salaire et la cotisation salariale de stabilisation des employés est de 1,25 % du salaire. La cotisation patronale de service courant est de 8,35 % du salaire et la cotisation patronale de stabilisation est de 1,25 % du salaire. La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2019.

Pour le Volet antérieur, les prestations sont établies principalement d'après une formule de salaire de carrière revalorisée historiquement de temps à autre sur la base des derniers salaires. Pour le Nouveau volet, ce Régime prévoit des prestations basées sur le salaire gagné à chaque année (2,0 % du salaire de l'année, payable avant l'âge de 65 ans, et 1,7 % du salaire de l'année, payable à compter de 65 ans) et les rentes accumulées sont indexées à chaque année. De plus, les employés cadres, les employés cadres policier-pompier et les employés policier-pompier bénéficient d'un supplément de transition pour les années de service décomptées dans le Volet antérieur.

L'âge normal de retraite est de 65 ans (60 ans pour les employés cadres policier-pompier et pour les employés policier-pompier pour le Volet antérieur). Toutefois, le participant peut prendre une retraite facultative avant son âge normal de retraite, l'âge variant selon le groupe et selon le volet.

Des prestations sont également versées lors de la cessation de la participation suite au décès ou à la cessation d'emploi avant la retraite.

La Caisse de retraite des employés de la Ville de Saint-Hyacinthe est administrée par un Comité de retraite composé de 15 membres. Dans le cadre de ses fonctions, le Comité de retraite est accompagné de plusieurs experts notamment l'actuaire, l'auditeur, les assureurs, les gestionnaires de portefeuille et le gardien de valeurs de la caisse de retraite. Plusieurs documents sont utilisés par le Comité de retraite, notamment :

- Le règlement du Régime qui établit les prestations en cas de cessation, retraite, décès et invalidité.

- La politique de placement qui permet d'obtenir le rendement optimal des actifs de la caisse de retraite relativement aux caractéristiques et aux objectifs du Régime. La politique favorise la cohérence entre les actions des divers intervenants et permet d'encadrer judicieusement les relations entre le Comité de retraite et les gestionnaires.

- La politique de financement qui a pour objet d'établir les principes directeurs liés au financement qui doivent guider le Comité de retraite dans l'exercice de ses fonctions.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Le règlement intérieur pour régir le fonctionnement et la gouvernance du Comité de retraite. Un exercice de révision est fait annuellement via la liste de contrôle.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 102 000	3 501 000
Charge de l'exercice	4 (1 767 000)(1 973 000)
Cotisations versées par l'employeur	5 1 650 000	1 574 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 2 985 000	3 102 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 82 595 000	78 897 000
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (79 812 000)(78 099 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 2 783 000	798 000
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 202 000	2 304 000
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 2 985 000	3 102 000
Provision pour moins-value	12 () ()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 2 985 000	3 102 000
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 () ()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 () ()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 3 022 000	3 053 000
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 3 022 000	3 053 000
Cotisations salariales des employés	21 (1 658 000)(1 578 000)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 () ()
	23 1 364 000	1 475 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 460 000	512 000
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 1 824 000	1 987 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 4 627 000	4 366 000
Rendement espéré des actifs	32 (4 684 000)(4 380 000)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (57 000)	(14 000)
Charge de l'exercice	34 1 767 000	1 973 000

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 5 378 000	3 321 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 684 000)(4 380 000)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 694 000	(1 059 000)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 948 000	1 555 000
Prestations versées au cours de l'exercice	39 4 988 000	4 337 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 80 865 000	76 473 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 8 138 000	7 888 000
DMERCA du nouveau volet	45 16	10
DMERCA de l'ancien volet	46 9	14
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 24	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 6,00 %	6,00 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 6,00 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 %	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains offre un régime à cotisations déterminés aux membres admissibles de son personnel. La participation à ce régime est facultative lorsque l'employé atteint les critères d'admissibilité. Les participants doivent verser obligatoirement une cotisation correspondant à 1% des gains admissibles et peuvent y ajouter des cotisations volontaires. La régie verse des cotisations de 5% des gains admissibles dans le compte établi du participant. Le compte du participant sera utilisé pour pourvoir une prestation de retraite à la retraite de celui-ci. La régie n'a pas d'autres obligations en ce qui concerne le régime de retraite en date du 31 décembre 2023.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	9 209
	110	10 081
		9 209

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville verse au compte REER du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) pour et au nom de chacun des pompiers participants une somme équivalente à celle versée par ces dernier, et ce, pour un montant maximum de 1 400\$ si le pompier a effectué moins de 720 heures annuellement en gardes internes durant l'année précédente et un montant maximum de 1 650\$ si le pompier a effectué plus de 720 heures annuellement en gardes internes durant l'année précédente.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	83 735
Autres régimes	115	
	116	102 380
		83 735

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	12
		12

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	18 325	17 967
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	63 996	62 931
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	25 413	26 366
	121	89 409	89 297

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	71 471 582	72 074 288	72 074 288	66 894 817
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3		558 771	558 771	
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9	665 000	77 820	77 820	135 403
Autres	10				
	11	72 136 582	72 710 879	72 710 879	67 030 220
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	10 567 250	10 300 701	10 300 701	9 595 937
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	8 322 699	8 310 688	8 310 688	7 778 417
Matières résiduelles	15	5 986 615	6 116 047	6 116 047	6 015 414
Autres					
▪ Installation septique	16.1	243 723	266 320	266 320	207 521
Centres d'urgence 9-1-1	17	325 000	337 390	337 390	319 764
Service de la dette	18	1 300 531	1 533 143	1 533 143	1 509 138
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	26 745 818	26 864 289	26 864 289	25 426 191
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	300 000	343 315	343 315	347 567
	25	300 000	343 315	343 315	347 567
	26	27 045 818	27 207 604	27 207 604	25 773 758
	27	99 182 400	99 918 483	99 918 483	92 803 978

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 394 617	1 230 054	1 359 637
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	106 250	101 362	124 241
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 831 024	1 891 296	1 905 330
Cégeps et universités	32	1 911 968	1 974 904	2 078 175
Écoles primaires et secondaires	33	1 995 586	2 061 273	2 081 986
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	7 239 445	7 258 889	7 549 369
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	846 453	850 103	815 880
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	33 300	41 170	30 014
Taxes d'affaires	38			
	39	879 753	891 273	845 894
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	345 433	344 699	345 420
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	345 433	344 699	345 420
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	8 464 631	8 494 861	8 740 683

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		6 100	9 050
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	517 484	478 144	1 063 985
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		1 070 887	1 070 887
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	105 947	111 548	97 180
Réseau de distribution de l'eau potable	63		12 515	38 996
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	578 943	572 920	430 726
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	350 000	319 729	279 915
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73		7 825	(84 070)

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78	397 409	311 109	34 949
Promotion et développement économique	79		260 803	156 189
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	25 907	39 878	12 410
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	4 434	4 435	5 913
Autres	83	308 562	33 785	32 913
Réseau d'électricité	84			
	85	2 288 686	3 229 678	2 078 156

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	12 000	36 000	36 000
Enlèvement de la neige	92			1 050 137
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		9 281	9 281
Réseau de distribution de l'eau potable	102			59 652
Traitement des eaux usées	103			31 448
Réseaux d'égout	104	850 000	3 238 210	3 238 210
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117	410 000	361 363	361 363
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	5 150 000	670 426	670 426
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	6 422 000	4 315 280	4 315 280
				10 527 877

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		1 151 546	1 013 809
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	905 347	905 344	727 430
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	905 347	905 344	2 056 890
TOTAL DES TRANSFERTS	136	9 616 033	8 450 302	14 347 272

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137	248 250	212 412	230 736
Évaluation	138			
Autres	139			
	140	248 250	212 412	230 736
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	727 257	785 071	673 589
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	727 257	785 071	673 589
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	302 213	537 910	332 029
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155	5 601	27 948	5 884
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	307 814	565 858	337 913

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173	710 000	710 000	710 000
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176	710 000	710 000	710 000
Réseau d'électricité	177			
	178	1 993 321	2 273 341	2 273 341
				1 892 238

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	179	2 000	1 579	1 346
Évaluation	180			
Autres	181	740 946	818 812	1 293 493
	182	742 946	820 391	1 294 839
Sécurité publique				
Police	183	333 787	350 728	322 889
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	333 787	350 728	322 889
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	724 043	903 987	835 646
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	356 123	376 996	322 135
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	1 080 166	1 280 983	1 157 781
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	50 500	43 840	64 604
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	52 000	57 192	61 023
Autres	203	4 785 195	5 106 887	3 977 680
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	23 400	26 562	20 128
Autres	206			
	207	4 911 095	5 234 481	4 123 435

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	98 083	51 354	77 615
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	139 965	124 932	112 888
	216	238 048	176 286	190 503
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	1 134 355	1 471 126	1 201 757
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	2 514 672	3 769 905	3 625 911
	220	3 649 027	5 241 031	4 827 668
Réseau d'électricité	221			
	222	10 955 069	13 103 900	11 917 115
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	12 948 390	15 377 241	13 809 353

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	679 000	1 027 443	633 818
Droits de mutation immobilière	225	5 000 000	5 529 803	7 967 726
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	5 679 000	6 557 246	8 601 544
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	2 058 000	1 708 606	1 877 819
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	1 238 971	3 354 383	1 622 396
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(726 242)	(734 937)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			1 258 910
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236		2 977 532	7 862 830
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	789 900	825 180	1 155 537
	242	789 900	3 076 470	9 542 340
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 129 614	963 313	10 543	973 856	973 856	977 052
Greffe et application de la loi	2	2 087 240	2 043 955	1 236	2 045 191	2 045 191	2 183 064
Gestion financière et administrative	3	6 132 586	4 456 148	12 170	4 468 318	4 468 318	6 905 622
Évaluation	4	593 057	551 592	8 287	559 879	559 879	520 973
Gestion du personnel	5	1 435 159	1 304 950		1 304 950	1 304 950	1 014 704
Autres							
▪ Autres dépenses	6.1	2 896 594	2 619 067	395 353	3 014 420	3 014 420	
	7	14 274 250	11 939 025	427 589	12 366 614	12 366 614	11 601 415
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	12 423 830	12 437 655	123 712	12 561 367	12 561 367	11 926 753
Sécurité incendie	9	6 674 367	7 079 416	485 224	7 564 640	7 564 640	6 699 572
Sécurité civile	10	22 901	17 653		17 653	17 653	40 519
Autres	11	1 228 819	1 074 996	75 683	1 150 679	1 150 679	1 127 948
	12	20 349 917	20 609 720	684 619	21 294 339	21 294 339	19 794 792
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	5 579 850	5 717 348	7 736 804	13 454 152	13 454 152	12 917 145
Enlèvement de la neige	14	3 810 216	3 512 073	133 978	3 646 051	3 646 051	3 707 359
Éclairage des rues	15	745 464	535 681	405 730	941 411	941 411	886 027
Circulation et stationnement	16	1 167 701	964 936	159 600	1 124 536	1 124 536	1 086 352
Transport collectif							
Transport en commun	17	4 128 398	4 229 233		4 229 233	4 229 233	3 749 300
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	15 431 629	14 959 271	8 436 112	23 395 383	23 395 383	22 346 183

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 286 600	2 963 662	1 607 838	4 571 500	4 571 500	4 345 722
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 711 321	1 693 635	1 753 402	3 447 037	3 447 037	3 375 815
Traitement des eaux usées	24	4 241 733	4 339 933	3 622 882	7 962 815	7 962 815	7 445 469
Réseaux d'égout	25	1 905 821	1 776 744	3 766 208	5 542 952	5 542 952	5 140 650
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	2 837 144	2 813 034		2 813 034	1 828 021	1 045 422
Élimination	27	446 967	448 350		448 350	1 413 292	1 330 482
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	192 050	17 051		17 051	1 158 309	1 153 316
Tri et conditionnement	29	731 401	723 567		723 567	726 473	632 449
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 022 925	1 004 333		1 004 333	974 498	971 520
Traitement	31	503 854	505 165		505 165	503 633	483 795
Matériaux secs	32	208 493	232 749		232 749	570 374	515 243
Autres							
Plan de gestion	33					842 277	642 795
Autres	34						
Autres	35	3 062 245	3 463 971		3 463 971	3 463 971	2 901 340
Cours d'eau	36	380 748	262 570		262 570	262 570	240 510
Protection de l'environnement	37	474 910	476 073		476 073	476 073	182 376
Autres	38	49 024	54 894		54 894	54 894	50 361
	39	21 055 236	20 775 731	10 750 330	31 526 061	33 798 689	30 457 265
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	1 224 148	414 538	124 440	538 978	538 978	1 091 646
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	1 224 148	414 538	124 440	538 978	538 978	1 091 646

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	4 555 098	3 232 627	796 020	4 028 647	4 028 647	4 260 054
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	240 352	252 998		252 998	252 998	326 038
Autres biens	46	1 718 000	881 287		881 287	881 287	440 462
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	2 612 939	2 998 817		2 998 817	2 998 817	2 611 869
Tourisme	48	167 510	139 328		139 328	139 328	16 492
Autres	49	55 355	32 042		32 042	32 042	149 767
Autres	50						238 893
	51	9 349 254	7 537 099	796 020	8 333 119	8 333 119	8 043 575
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	4 732 015	4 389 228	2 679 435	7 068 663	7 068 662	6 779 085
Patinoires intérieures et extérieures	53	1 946 377	2 039 759		2 039 759	2 039 759	1 854 311
Piscines, plages et ports de plaisance	54	3 343 306	3 228 061		3 228 061	3 228 061	2 860 256
Parcs et terrains de jeux	55	1 977 982	1 852 187		1 852 187	1 852 187	1 581 198
Parcs régionaux	56	919 807	787 206		787 206	787 206	788 962
Expositions et foires	57						
Autres	58	117 282	86 457		86 457	86 458	
	59	13 036 769	12 382 898	2 679 435	15 062 333	15 062 333	13 863 812
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	4 002 525	5 114 334	1 857 533	6 971 867	6 971 867	6 683 864
Bibliothèques	61	3 327 955	3 719 548	278 662	3 998 210	3 998 210	2 005 517
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	624 310	561 240		561 240	561 240	466 277
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	7 954 790	9 395 122	2 136 195	11 531 317	11 531 317	9 155 658
	66	20 991 559	21 778 020	4 815 630	26 593 650	26 593 650	23 019 470

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	5 115 562	3 976 974		3 976 974	3 976 974	3 073 162
Autres frais	69	259 227	250 984		250 984	250 984	321 681
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	(47 000)	(57 000)		(57 000)	(57 000)	(14 000)
Autres	71	1 168 459	596 947		596 947	596 947	404 687
	72	6 496 248	4 767 905		4 767 905	4 767 905	3 785 530
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	23 845 647	26 034 740 (26 034 740)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	4 981 268	4 981 268	4 371 633
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 305 836	6 305 836	6 089 465
Usines et bassins d'épuration	3	4 860 891	4 860 891	261 371
Conduites d'égout	4	4 921 207	4 921 207	10 553 043
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 719 873	7 719 873	12 932 288
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	265 037	265 037	598 039
Aires de stationnement	9	241 850	241 850	333 131
Parcs et terrains de jeux	10	4 096 277	4 096 277	2 208 491
Autres infrastructures	11	1 201 151	1 201 151	13 926 559
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	169 362	169 362	295 809
Édifices communautaires et récréatifs	14	6 313 964	6 313 964	16 037 271
Améliorations locatives	15			37 641
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16	202 724	202 724	
Autres	17	232 028	232 028	1 514 478
Ameublement et équipement de bureau	18	486 421	486 421	4 501
Machinerie, outillage et équipement divers	19	2 771 971	2 771 971	2 146 474
Terrains	20	29 826	29 826	684 893
Autres	21	108 783	108 783	26 802
	22	44 908 469	44 908 469	72 021 889

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 318 371	2 318 371	2 947 377
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 305 836	6 305 836	6 089 465
Usines et bassins d'épuration	3	4 860 891	4 860 891	261 371
Conduites d'égout	4	4 154 825	4 154 825	5 424 766
Autres infrastructures	5	11 673 500	11 673 500	22 699 006
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	2 662 897	2 662 897	1 424 256
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	766 382	766 382	5 128 277
Autres infrastructures	10	1 850 688	1 850 688	7 299 502
Autres immobilisations corporelles	11	10 315 079	10 315 079	20 747 869
	12	44 908 469	44 908 469	72 021 889

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	13 720 334	578 820	1 314 533	12 984 621
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	82 650 140	21 534 371	5 305 683	98 878 828
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	96 370 474	22 113 191	6 620 216	111 863 449
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	30 482 776	1 940 723	1 296 131	31 127 368
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10	3 483 283			3 483 283
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	33 966 059	1 940 723	1 296 131	34 610 651
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	33 966 059	1 940 723	1 296 131	34 610 651
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	33 966 059	1 940 723	1 296 131	34 610 651
	19	130 336 533	24 053 914	7 916 347	146 474 100
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	130 336 533	24 053 914	7 916 347	146 474 100

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	146 474 100
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	17 520 875
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	34 610 651
Autres montants	9	4 334 998
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	125 049 326
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	125 049 326
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	3 643 459
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	128 692 785
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	128 692 785
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefte et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 033 680	1 017 830	892 472
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	848 645	864 332	702 771
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13	360 000	248 420	194 792
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	383 443	383 443	327 194
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 625 768	2 514 025	2 117 229

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	44 090 621	71 854 086
Frais de financement	4	817 848	163 302
Autres	5		
	6	44 908 469	72 017 388

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	74,00	35,00	134 706,00	6 577 068	1 696 877	8 273 945
Professionnels	2	48,00	32,50	82 283,00	1 801 594	220 933	2 022 527
Cols blancs	3	95,00	32,50	160 138,00	4 823 078	1 296 394	6 119 472
Cols bleus	4	148,00	40,00	306 729,00	8 990 465	2 138 510	11 128 975
Policiers	5						
Pompiers	6	45,00	40,00	93 201,00	2 987 614	524 223	3 511 837
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	410,00		777 057,00	25 179 819	5 876 937	31 056 756
Élus	9	12,00			620 136	157 553	777 689
	10	422,00			25 799 955	6 034 490	31 834 445

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	1 070 887				1 070 887
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	111 548	2 836	6 445		120 829
Réseau de distribution de l'eau potable	3	12 515				12 515
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	572 920	1 457 386	1 780 824		3 811 130
Autres	6	2 367 152	1 067 789			3 434 941
	7	4 135 022	2 528 011	1 787 269		8 450 302

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	51 507	101 618
	4	51 507	101 618
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	7 770	7 644
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	7 770	7 644
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 129 620	1 082 228
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	1 129 620	1 082 228
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	137 522	141 699
Réseau de distribution de l'eau potable	17	341 913	146 281
Traitement des eaux usées	18	982 151	1 127 692
Réseaux d'égout	19	487 348	190 929
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	1 948 934	1 606 601
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29	10 204	21 488
	30	10 204	21 488
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32	7 553	8 904
Promotion et développement économique	33	697 499	677 959
Autres	34		
	35	705 052	686 863
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	46 275	53 563
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	861 462	216 755
Autres	38	7 081	8 770
	39	914 818	279 088
Réseau d'électricité			
	40		
	41	4 767 905	3 785 530

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Beauregard André	1.1 Maire	106 038	18 207	9 516	
Barré Bernard	1.2 Conseiller	30 295	15 148	1 650	825
Coulombe Guylain	1.3 Conseiller	30 295	15 148		
Huard David Olivier	1.4 Conseiller	30 295	15 148		
Bousquet David	1.5 Conseiller	30 595	15 148		
Coté Donald	1.6 Conseiller	30 295	15 148		
Pelletier Annie	1.7 Conseiller	30 445	15 148	77	39
Thériault Pierre	1.8 Conseiller	30 295	15 148	1 392	696
Caron Jeannot	1.9 Conseiller	30 395	15 148		
Gagné Claire	1.10 Conseiller	31 095	15 148		
Arpin André	1.11 Conseiller	30 995	15 148		
Bédard Mélanie	1.12 Conseiller	30 595	15 148		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 24 000 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 401 073 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 24 500 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 351 582 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 2 236 193 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 22-849
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2022-12-19
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 2
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 1
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 3
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 1
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 2
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 2 451
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 1 206
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 5
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Crédoiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-17

Nom du signataire : André Cordeau

Fonction du signataire : Greffier par intérim

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-10 13:50

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	130 583 893	132 210 722	139 297 513	7 489 142	141 626 860
Investissement	2	19 715 847	7 766 600	7 640 079		7 640 079
	3	150 299 740	139 977 322	146 937 592	7 489 142	149 266 939
Charges	4	118 917 720	133 017 888	128 816 049	7 432 423	131 088 677
Excédent (déficit) de l'exercice	5	31 382 020	6 959 434	18 121 543	56 719	18 178 262
Moins : revenus d'investissement	6 (19 715 847)(7 766 600)(7 640 079)()	7 640 079)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	11 666 173	(807 166)	10 481 464	56 719	10 538 183
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	24 569 669	23 845 647	26 034 740	3 367	26 038 107
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	20 935	404 947	312 706		312 706
Remboursement de la dette à long terme	10 (12 603 593)(6 058 248)(6 294 091)()	6 294 091)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (23 258 536)(12 725 074)(23 904 632)()	23 904 632)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 136 200	(4 772 106)	(4 765 940)	77 988	(4 687 952)
Autres éléments de conciliation	13	1 215 117	112 000	2 352 396		2 352 396
	14	(8 920 208)	807 166	(6 264 821)	81 355	(6 183 466)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 745 965		4 216 643	138 074	4 354 717

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	29 276 819	50 181 566	51 416 144
Débiteurs	2	66 288 963	59 674 210	61 102 406
Placements de portefeuille	3	46 008	59 176	59 176
Autres	4	3 102 000	2 985 000	2 985 000
	5	98 713 790	112 899 952	115 562 726
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	129 793 917	145 639 490	145 639 490
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	63 649 624	59 594 103	61 298 765
	10	193 443 541	205 233 593	206 938 255
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(94 729 751)	(92 333 641)	(91 375 529)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	613 998 235	630 506 400	630 545 031
Autres	13	6 551 817	5 769 088	5 779 815
	14	620 550 052	636 275 488	636 324 846
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	2 926 855	5 524 472	5 693 105
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 049 893	4 857 789	5 657 995
Réserves financières et fonds réservés	17	8 755 371	6 920 889	6 920 889
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (770 652)((2 261)))((2 261)))(
Financement des investissements en cours	19	(12 151 314)	3 366 481	3 366 481
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	522 010 148	523 269 955	523 308 586
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	525 820 301	543 941 847	544 949 317

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Acq.terrains industriels	1.1	1 975 439	1 295 808
▪ Cauton Cité biotech	1.2	1 500 000	1 500 000
▪ Prog.facade comm.	1.3	107 758	675 000
▪ Signalisation dyn.	1.4		150 000
▪ Oeuvre d'art, dév.cult.	1.5	363 567	393 128
▪ Prog.aide rénovation	1.6	116 681	398 785
▪ 1555 Marché public	1.7		229 429
▪ Soutien aux entreprises	1.8		250 000
▪ Dép.élection,progr.imm.	1.9		157 743
▪ Prog.aide rest.patrim.	1.10	200 000	
▪ Budget participatif	1.11	4 024	
▪ Entr. cours d'eau	1.12	100 000	
▪ Dommages biens ville	1.13	50 000	
▪ Rempl.unités ventilation	1.14	440 320	
	2	4 857 789	5 049 893
Organismes contrôlés et partenariats¹	3	800 206	779 737
	4	5 657 995	5 829 630
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Auto assurance	5.1	1 000 000	810 491
▪ Don bibliotheque	5.2	323 887	151 500
▪ Fonds Verts	5.3	341 661	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	749 354	3 377 382
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	4 334 998	4 332 394
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	170 989	83 604
Autres			
▪	14.1		
	15	6 920 889	8 755 371
	16	12 578 884	14 585 001

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	125 049 326
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	128 692 785

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	98 878 828	82 650 140
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	12 984 621	13 720 334
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	31 127 368	30 482 776
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8	3 483 283	3 483 283
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	146 474 100	130 336 533

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	92 668 575	98 517 400	99 840 663	99 840 663
Compensations tenant lieu de taxes	13	8 740 683	8 464 631	8 494 861	8 494 861
Quotes-parts	14				1 096 860
Transferts	15	2 805 586	3 194 033	4 135 022	5 286 568
Services rendus	16	13 809 353	12 948 390	15 377 241	15 377 241
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	10 479 363	7 737 000	8 265 852	8 265 852
Autres	18	2 080 333	1 349 268	3 183 874	3 264 815
	19	130 583 893	132 210 722	139 297 513	141 626 860
Investissement					
Taxes	20	135 403	665 000	77 820	77 820
Quotes-parts	21				
Transferts	22	10 527 877	6 422 000	4 315 280	4 315 280
Autres	23	9 052 567	679 600	3 246 979	3 246 979
	24	19 715 847	7 766 600	7 640 079	7 640 079
	25	150 299 740	139 977 322	146 937 592	149 266 939

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	14 274 250	11 939 025	427 589	12 366 614	12 366 614	11 601 415
Sécurité publique							
Police	2	12 423 830	12 437 655	123 712	12 561 367	12 561 367	11 926 753
Sécurité incendie	3	6 674 367	7 079 416	485 224	7 564 640	7 564 640	6 699 572
Autres	4	1 251 720	1 092 649	75 683	1 168 332	1 168 332	1 168 467
Transport							
Réseau routier	5	11 303 231	10 730 038	8 436 112	19 166 150	19 166 150	18 596 883
Transport collectif	6	4 128 398	4 229 233		4 229 233	4 229 233	3 749 300
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	11 145 475	10 773 974	10 750 330	21 524 304	21 524 304	20 307 656
Matières résiduelles	9	9 005 079	9 208 220		9 208 220	11 480 848	9 676 362
Autres	10	904 682	793 537		793 537	793 537	473 247
Santé et bien-être	11	1 224 148	414 538	124 440	538 978	538 978	1 091 646
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	4 555 098	3 232 627	796 020	4 028 647	4 028 647	4 260 054
Promotion et développement économique	13	2 835 804	3 170 187		3 170 187	3 170 187	2 778 128
Autres	14	1 958 352	1 134 285		1 134 285	1 134 285	1 005 393
Loisirs et culture	15	20 991 559	21 778 020	4 815 630	26 593 650	26 593 650	23 019 470
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	6 496 248	4 767 905		4 767 905	4 767 905	3 785 530
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	109 172 241	102 781 309	26 034 740	128 816 049	131 088 677	120 139 876
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	23 845 647	26 034 740 (26 034 740)			
	21	133 017 888	128 816 049		128 816 049	131 088 677	120 139 876

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	19 715 847	7 640 079		7 640 079
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (72 017 388)(44 908 469)()	44 908 469)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ()	151 396)()	151 396)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 766 594	21 487 779		21 487 779
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	23 258 536	23 904 632		23 904 632
Excédent accumulé	6	2 488 675	7 555 089		7 555 089
	7	(43 503 583)	7 887 635		7 887 635
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(23 787 736)	15 527 714		15 527 714

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14